

UN(E) CHEF(FE) DE COEUR

Emploi de catégorie B
à temps non complet (1h30/20)

Par voie statutaire ou contractuelle

Poste à pourvoir à compter de la rentrée de septembre 2024

**Grade : assistant d'enseignement artistique,
assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe et 1^{ère} classe**

Missions :

- Sous l'autorité du responsable de l'école municipale de musique, vous assurez la direction d'un atelier de chant choral.

Activités principales :

- Assurer un apprentissage vocal des élèves au sein de l'ensemble
- Diriger l'ensemble
- Participer aux projets collectifs, en favorisant la transversalité : concerts, stages, échanges inter écoles et inter chorales
- Accompagner les élèves dans les manifestations extérieures : Chœurs d'Hiver...
- Préparation des cours : choix et recherche des morceaux, des partitions
- Investissement personnel dans la vie musicale de la collectivité en fonction des demandes transmises par la direction de l'école de musique
- Assurer un enseignement en distanciel si nécessaire

Profil :

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances musicales : connaissances théoriques en musique et pratique du chant, niveau DEM ou DE requis ou expérience professionnelle
- Savoir développer l'approche de différents styles musicaux
- Qualités pédagogiques : savoir s'adapter au niveau des élèves- débutants ou confirmés
- Se conformer au schéma pédagogique établi par l'école en lien avec le schéma directeur départemental
- Connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et s'y conformer
- Savoir transmettre le goût de la musique et la pratique instrumentale
- Capacité de travail en commun sur des projets collectifs

Savoir être :

- Qualité relationnelle et psychologique
- Compréhension de la personnalité de chaque élève et être attentif à sa manière d'apprendre
- Respect du statut des fonctionnaires de la FPT : sens du service public- devoir de réserve
- Capacité d'initiative, disponibilité et adaptabilité aux horaires

Obligations et contraintes du poste

- Planning des cours établi en fonction de la disponibilité des usagers
- Congés annuels obligatoirement fixés pendant les vacances scolaires
- Travail ponctuel le week-end ou en soirée

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + contrat collectif prévoyance (avec participation employeur) + participation forfaitaire à la complémentaire santé si contrat labellisé + forfait mobilité durable + accès aux prestations du CNAS.

Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude et diplômes) sur le site internet de la Ville

<https://www.landerneau.bzh/categorie-actualites/offres-demploi/>,

pour le 14 juillet 2024 dernier délai

Contacts pour tous renseignements complémentaires:

Mme Virginie EVEN, directrice de la culture, du sport et de la vie associative
02.98.20.29.10

M. Vincent L'HOURL, responsable de l'école municipale de musique 02.98.85.76.09

Mme Catherine GOURMELON, responsable service ressources humaines 02.98.85.00.63